

Journée de formation continue universitaire

mardi 17 juin 2008 8h45-16h00 EPFL

# La montagne suisse et les nouvelles politiques fédérales Enjeux et opportunités

Département de géographie, Université de Genève

**Partenariat** 

Haute école spécialisée Suisse occidentale Valais (HES SO Valais-Wallis) Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)

Avec le soutien de la Communauté d'étude pour l'aménagement du territoire (CEAT) et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)









### Présentation

Ces dernières années, la Confédération a adopté des politiques porteuses d'une conception renouvelée de l'idée de projet de territoires. Il s'agit notamment de la Nouvelle politique régionale (NPR), la révision de la Loi sur la protection de la nature qui permet la création de Parcs naturels régionaux (PNR), le lancement de la nouvelle politique agricole 2011, qui encourage les projets de développement régional, ou encore la politique des agglomérations.

Aucune de ces politiques n'est propre à la montagne. Mais elles orientent déjà la conception et la conduite de projets dans un sens différent de ce qui se faisait dans le cadre de la Loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM). De nombreux acteurs locaux et cantonaux ont déjà lancé des initiatives nouvelles prenant en compte ce nouveau contexte.

# **Objectifs**

- Faire le point sur l'avancement et l'application de différentes politiques fédérales touchant les régions de montagne
- Comprendre les articulations possibles entre ces différentes politiques
- Aborder des exemples concrets de projets de territoire, qui ont intégré les principes de ces politiques fédérales
- Mesurer l'intérêt de monter une offre de formation plus conséquente sur ces questions

## **Public**

Secrétaire de régions LIM et porteur de projets de la NPR • Porteur de projets de PNR • Administrateur de l'aménagement et de l'urbanisme aux échelles cantonales, communales, inter-communales et fédérales • Animateur du monde agricole et de l'environnement • Professionnel de l'aménagement touristique et de la gestion de l'environnement • Administrateur municipal des villes situées en régions de montagne • Autre porteur de projets en régions de montagne

## **Direction et intervenants**

- Prof. Bernard DEBARBIEUX, Département de géographie, Université de Genève
- Prof. Christophe CLIVAZ, Domaine économie et tourisme, Haute école spécialisée de Suisse occidentale Valais
- Eric NANCHEN, directeur, Fondation pour le développement durable des régions de montagne, Sion

**Programme** 8h45-9h00 Accueil 9h10-9h20 Présentation générale de la journée Présentation et analyse des nouvelles politiques fédérales 9h20-11h00 ■ Pierre-Alain RUMLEY, Office fédéral du développement territorial (ARE) Développement territorial et politique des agglomérations ■ François SEPPEY, Service du développement économique, Etat du Valais La nouvelle politique régionale ■ Jacques CHAVAZ, Office fédéral de l'agriculture (OFAG) Les nouvelles orientations de la politique agricole Stéphane NAHRATH, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) Les parcs naturels régionaux 11h00-11h20 Pause Analyse des enjeux par quelques acteurs de la montagne suisse 11h20-12h40 ■ Thomas EGGER, Groupement suisse pour les régions de montagne Quelles réponses au niveau régional pour faire face aux enjeux pour les régions de montagne? Dominique BARJOLLE et Pierre PRAZ, AGRIDEA, Lausanne Les enjeux pour l'agriculture en montagne et les nouvelles politiques fédérales 12h40-14h00 Buffet Deux exemples de projets intégrés 14h00-15h00

- Patrick RUDAZ, Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Projet intercantonal de parc naturel régional Gruyère, Pays-d'Enhaut
- Patrick CHEVRIER, Association des communes du Val d'Hérens Projet de développement régional dans le Val d'Hérens
- 15h00-16h00 Discussion générale et échanges sur l'opportunité de monter une offre de formation et d'échanges d'expériences

# Renseignements pratiques

#### Information et inscription

Le bulletin d'inscription annexé est à renvoyer avant le **17 mai** à: Sébastien KARMANN Université de Genève – Uni Mail Département de géographie – SES Bd du Pont-d'Arve 40 – 1211 Genève 4 Tél: +41 (0)22 379 83 46

Tél: +41 (0)22 379 83 46 Fax: +41 (0)22 379 83 53

sebastien.karmann@geo.unige.ch

#### Frais de participation

CHF 190.- la journée de formation. Le prix comprend la documentation ainsi que les pauses café et le repas de midi

Un bulletin de versement vous sera adressé avec la confirmation de l'inscription.

#### Lieu

Salle GR A 32

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – Batiment Génie rural GR A3 32 <a href="http://plan.epfl.ch/index.html?room=gra332">http://plan.epfl.ch/index.html?room=gra332</a>

Accès par le métro (M1) depuis la gare de Renens ou le centre de Lausanne, ou par la branche d'autoroute Ecublens-Lausanne-Vidy-Ouchy, sortie EPFL



# Informations générales

Service formation continue Université de Genève – 1211 Genève 4 Tél: +41 (0)22 379 78 33

Fax: +41 (0)22 379 78 30 info@formcont.unige.ch

www.unige.ch/formcont

# Bulletin d'inscription

## La montagne suisse et les nouvelles politiques fédérales Enjeux et opportunités

17 juin 2008

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 17 mai 2008 à:

Sébastien KARMANN Université de Genève – Uni Mail Département de géographie – SES Bd du Pont-d'Arve 40 – 1211 Genève 4 Fax: +41 (0)22 379 83 53 sebastien.karmann@geo.unige.ch

S.V.P. a rempiir en lettres majuscules □ a cocher		
☐ Madame ☐ Monsieur	Nom:	Prénom:
Date de naissance (j/m/a):		Nationalité:
Profession:		
COORDONNÉES PROFESSIONNEL	LES	
Institution:		
Département/Service:		
Adresse:		
NP/Ville/Pays:		
Téléphone:		Fax:
E-mail:		
COORDONNÉES PRIVÉES		
Adresse:		
NP/Ville/Pays:		
Téléphone:		Fax:
E-mail:		
Adresse Pour L'envoi Postal: (cocher une seule case)	□ privée	☐ professionnelle
JE SOUHAITE PARTICIPER À		
□ Journée de formation continue LA MONTAGNE SUISSE ET LES NOUVELLES POLITIQUES FÉDÉRALES et m'engage à verser la somme de CHF 150 dès réception de la confirmation de mon inscription.		
Date:	Signature:	